

Site emblématique de Méditerranée occidentale, sur la côte orientale de la Corse et à l'embouchure du fleuve Tavignano, Aleria est connue comme étant une colonie grecque, phocéenne, l'Alalia mentionnée par Hérodote (I, 165-166) dont la fondation est située vers -565, soit quelques décennies après celle de Massalia (Marseille).

À la fin du VI<sup>e</sup> s. av. n. ère, les Étrusques s'implantent à cet endroit, qui jouit d'une position privilégiée en Mer Tyrrhénienne face aux grandes cités d'Étrurie méridionale (Tarquinia, Cerveteri...), et entretiennent des liens étroits avec les populations corses. La première guerre punique est l'occasion pour les romains de prendre possession de l'île : en -259, Aleria est prise d'assaut par les troupes de Scipion, ce qui marque une nouvelle étape dans l'histoire du site. Au I<sup>er</sup> s. av. J.-C., Aleria obtient le statut de colonie et devient la capitale romaine de la Corse.

Au bas-Empire, le site perd progressivement de son importance et périclète au V<sup>e</sup> s. de n. ère suite aux incursions vandales. L'occupation se poursuit en filigrane et connaît un certain regain à l'époque génoise avec notamment la construction du fort de Matra, à l'emplacement de l'actuel « hameau du fort ».



Photo : S. Aude © Collectivité de Corse 2012



Photo : P. Fontaine 2021

La fouille programmée « Aleria » a débuté en 2021 sous l'égide du laboratoire « Archéologie des Sociétés Méditerranéennes » (Montpellier) en collaboration avec l'Université Saint-Louis de Bruxelles et le Centre Camille Jullian (Aix-en-Provence). Elle bénéficie du soutien de la DRAC Corse, de la Collectivité de Corse ainsi que du Labex Archimede (Université Paul Valéry-Montpellier 3).



Le programme actuel concerne l'étude de l'habitat préromain. La fouille porte plus particulièrement sur les fortifications d'époque tardo-archaïque et hellénistique : caractérisation, chronologie et évolution du système défensif ; phasage global du site.

### Renseignements et inscriptions :

Eric Gailledrat (CNRS, ASM)  
eric.gailledrat@cnrs.fr  
<https://asm.cnrs.fr/>  
<https://archimede.cnrs.fr/>

### Conditions d'inscription :

- 18 ans minimum
- Vaccin antitétanique à jour
- Pass sanitaire ou Pass vaccinal covid-19 (selon réglementation en vigueur au moment de la campagne de fouille)

### Modalités :

- Les candidatures pour toute la durée de la campagne (4 semaines) sont privilégiées
- Le voyage est à la charge des participants
- L'hébergement est assuré en dur
- Les stagiaires participent aux tâches collectives (nettoyage des locaux, préparation des repas)
- Prévoir un matériel individuel (vêtements) adapté aux travaux de terrain et aux différentes conditions météorologiques. Chaussures de sécurité fortement recommandées (à défaut, chaussures de type « randonnée » obligatoires)
- La fouille se déroule du lundi au samedi midi
- Les stagiaires participent à l'ensemble des travaux de terrain (fouille, relevés) et de traitement du mobilier

Contact : [eric.gailledrat@cnrs.fr](mailto:eric.gailledrat@cnrs.fr)